

Département de l'Yonne

Communauté de Communes
du JovinienEXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Date de convocation :	6 mars 2013	Nombre de conseillers communautaires En exercice: 67 Présents : 60 Votants : 62
Date d'affichage de la convocation :	6 mars 2013	

Séance du 14 mars 2013

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le jeudi quatorze mars deux mille treize à dix neuf heures trente, à la salle des fêtes de BUSSY EN OTHE, sous la présidence de Monsieur Nicolas SORET.

ETAIENT PRESENTS : Monsieur Jean-Michel ROCHEFORT, Monsieur Michel KOZEL, Monsieur Claude GRUET, Monsieur Benoit COPPIN, Madame Catherine LOUBAT, Monsieur Philippe MAUNY, Monsieur Laurent RIOTTE, Madame Catherine DECUYPER, Madame Raymonde ALLOUIS, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Patrick LEMAISTRE, Monsieur Bernard GUINOT, Monsieur Yannick VILLAIN, Monsieur Claude FRACHET, Monsieur Ludwig GRAS (suppléant), Madame Maryse VAUDRON (suppléante), Monsieur Lucien JEAN-BAPTISTE, Monsieur Pascal JACQUEMARD, Monsieur Bernard QUINOT, Monsieur Rémi BICHEBOIS, Monsieur Christian ROTILIO, Monsieur Marc FAYADAT (suppléant), Monsieur Guy DUCHENNE, Monsieur Jean-Pierre ROUSSEAU, Monsieur Gérard VERGNAUD, Monsieur René BOUSSIN, Monsieur Joël VALTAT, Madame Odile DUFOUR, Monsieur Patrice CHASSERY, Monsieur Bernard MORAINÉ, Madame Frédérique COLAS, Monsieur Yves GENTY, Monsieur Maurice COLAS, Monsieur Yann CHANDIVERT, Monsieur Yves BONNET, Madame Paule-Hélène BORDERIEUX, Monsieur Thierry LEAU, Monsieur Laurent CHAT, Madame Gisèle DUMONT, Monsieur Daniel HURE, Monsieur Jean-Claude GRELARDON, Monsieur Jean-Pierre VIGNOT, Monsieur Lionel BOUTIN, Monsieur Gilles BONNIN, Madame Sandrine TECZA, Monsieur Jean-Pierre BAUSSART, Madame Valérie BRUSIN, Monsieur Louis BOUCHERON, Monsieur Jean-Claude VERGNAUD, Monsieur Hubert VIGÉ, Madame Catherine PICHON, Monsieur Jean-Claude DIDOUT, Monsieur Bernard REBESCHE, Monsieur Régine PONCHON, Monsieur Lucien CARRON, Monsieur Gilles-Maxime POIBLANC, Madame Maryse BELLIAU PINTA, Monsieur Joël LANDY, Monsieur Jean-François RAVSELJ

ETAIENT EXCUSES :

Madame Françoise DUPUIS, suppléée par M. Ludwig GRAS
Monsieur Yves ROY, suppléé par Mme Maryse VAUDRON
Monsieur Christian MORESK, suppléé par M. Marc FAYADAT
Madame Manuelle MOINE, suppléée par M. Yves BONNET
Madame Isabelle NEVEU, suppléée par Mme Sandrine TECZA
Madame Eliette ITALIANO, a donné pouvoir à M. Jean-Claude GRELARDON
Madame Agnès BLANCARD, a donné pouvoir à M. Jean-François RAVSELJ
Monsieur Lionel PERREAU
Monsieur Olivier CENDRE
Madame Viviane MUTTI
Monsieur Albert PAIS
Monsieur Michel THIAVILLE

SECRETAIRE DE SEANCE : Madame Frédérique COLAS

OBJET : Fixation des montants de dotation de solidarité communautaire pour les communes « historiques » de la CCJ pour 2013



OBJET : Fixation des montants de dotation de solidarité communautaire pour les communes « historiques » de la CCJ pour 2013

VU l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts prévoyant les conditions d'institution de la Dotation de Solidarité Communautaire,

VU la délibération du 27 mars 2003 par laquelle la Communauté de Communes du Jovinien a institué la Dotation de Solidarité Communautaire, au prorata de l'Attribution de Compensation,

CONSIDERANT que la Communauté de Communes doit disposer de marges de manœuvres financières pour assurer la mise en oeuvre de ses compétences et de ses projets,

VU l'avis favorable du bureau communautaire réuni le 1^{er} mars 2013,

VU l'exposé du Président,

Il est proposé le reversement de la Dotation de Solidarité Communautaires pour les communes « historiques » de la CCJ comme suit :

commune	2013
BEON	0,00
CHAMPLAY	1 576,00
LOOZE	0,00
BUSSY	797,00
JOIGNY	115 176,00
VILLECIEN	0,00
TOTAL DSC	117 549,00

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,



APPROUVE le versement de la Dotation de Solidarité Communautaires pour les communes historiques de la CCJ conformément au tableau ci-dessus, pour l'année 2013.

DIT que les versements seront effectués en une seule fois pour les montants inférieurs à 2 000 € et en douzième pour les montants supérieurs.

Pour copie conforme,
Le Président,
Nicolas SORET

Date de réception
par la Préfecture : 25 MARS 2013

date de publication : 25 MARS 2013

